

■ ■ ■ **COMMUNIQUE DE PRESSE (Plessis Robinson, le 16 avril 2008)**

Jean-Claude Gérard, directeur des établissements et services de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité, a le plaisir de vous inviter à la pose de première pierre d'un établissement qui sera dédié à l'accueil des personnes âgées dépendantes.

En présence de :

Christine Boutin, Ministre du Logement et de la Ville

Philippe Pemezec, vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine et maire du Plessis-Robinson
Elisabeth Gourevitch, vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France
Jean-Paul Dova, vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine et président de l'Office Public Départemental de l'Habitat des Hauts-de-Seine

Mercredi 16 avril 2008 à 18h00
Avenue de la Libération au Plessis Robinson

■ **Un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**

Construite à l'initiative de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité et de l'Office Public Départemental de l'Habitat des Hauts de Seine, la résidence ouvrira ses portes dans le courant du troisième trimestre 2009.

L'Office Public Départemental de l'Habitat des Hauts-de-Seine, propriétaire des lieux, assure la maîtrise d'ouvrage. Les travaux ont démarré au 1^{er} octobre 2007 et leur durée est estimée à 19 mois.

La résidence a reçu l'arrêté d'autorisation du président du Conseil Général le 5 février 2007.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité assurera la gestion du futur établissement en qualité d'opérateur à but non lucratif.

Destiné à accueillir des personnes âgées souvent en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap, l'établissement proposera 96 places d'accueil permanent dont 25 dédiées à l'accompagnement de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, et 5 places d'accueil temporaire.

Un accueil de jour destiné aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer pourra également accueillir chaque jour 10 personnes. Les personnes souffrant de cette pathologie bénéficieront d'une attention spécifique, de soins et d'animations adaptées.

Les personnes accueillies seront accompagnées dans leur vie quotidienne par une équipe de 80 collaborateurs.

La résidence sera habilitée à l'aide sociale.

■ Financement prévisionnel

Le financement prévisionnel immobilier de la résidence s'élève à dix millions six cent soixante seize mille et cinq cent douze euros TTC (10 676 512 millions d'euros).

Ce financement se répartit de la façon suivante :

Immobilier :

● Subvention Conseil régional	1 690 913 euros
● Subvention Conseil général	2 365 047 euros
● Prêt bancaire Caisse d'Epargne (Prêt Locatif Social)	5 429 529 euros
● Prêt bancaire Crédit Foncier (Prêt Locatif Social)	137 525 euros
● Prêt complémentaire Caisse des Dépôts	1 053 498 euros
Pour un total immobilier de :	<u>10 676 512 euros</u>

Les caisses de retraite AGIRC, ARRCO et Ircantec ont également été sollicitées pour contribuer au financement de la résidence.

Le financement prévisionnel de la résidence au plan mobilier s'élève à un peu plus d'un million d'euros TTC. Il sera assuré par un prêt bancaire.

L'Office Public Départemental de l'Habitat des Hauts de Seine

L'Office Public Départemental de l'Habitat des Hauts-de-Seine (OPDH 92), créé en 1969, est actuellement le bailleur social le plus important du département avec un patrimoine de 32000 logements et un budget annuel de 450 Millions d'€.

Il bénéficie du soutien essentiel et constant de sa collectivité de rattachement, le Conseil Général, qui lui permet d'offrir à ses locataires un cadre de vie de qualité et de poursuivre une politique dynamique de construction, de rénovation et de diversité de l'Habitat.

Il prévoit de livrer dans les trois ans à venir 1 500 nouveaux logements locatifs sociaux. Il mène par ailleurs une politique novatrice d'accession sociale à la propriété, permettant à certains de ses locataires de devenir propriétaires de leur logement.

Ses activités s'exercent aussi en direction des personnes handicapées grâce aux nombreux foyers d'accueil ou résidences médicalisées en fonctionnement ou en projet dans plusieurs communes du Département. Fidèle à sa mission sociale, il vient également de livrer au Plessis-Robinson une maison relais destinée à accueillir des familles en difficultés, gérée par l'Association « Les Amis de l'Atelier ».

Enfin, le troisième âge et la dépendance font également partie de ses préoccupations puisqu'il compte dans son parc 16 résidences pour personnes retraitées, un EHPAD à Colombes et bientôt celui du Plessis-Robinson qui comptera 101 chambres dont il confiera la gestion à la Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Epargne et de prévoyance et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme. Elle est dirigée par Didier-Roland Tabuteau.

Contacts :

Marguerite Azcona, directrice de la mission communication - FCEs

Tél. : 01 58 40 31 44 ou Port : 06 07 54 00 21

Hervé Bolze, directeur de Cabinet du président Jean-Paul Dova – OPDH 92

Jean-Pierre Clémenceau, secrétaire général – OPDH 92

Tél. : 01 47 57 31 77